

Compte rendu du conseil d'école du 20 juin 2014

Présents : Mme GASNIER, Mme LOZANO, Mme HARDY, M. DUBOST, parents d'élèves – M. GREARD, élu référent d'Argentan Intercom – Mme DUBOIS, Mme DUPONT, Argentan Intercom – M. REY, D.D.E.N. – Mme DOZIAS, Mme GERMAIN, Mme DE VYLDER, Mme LERMIER, M. THIEUW, enseignants.

Excusés : M. VOISIN, I.E.N. – Mme GROSSET, M. CARPENTIER, Argentan Intercom.

1. Bilan de la fin d'année

- Médiathèque

Le 4 avril, les élèves des classes de MS-GS et CP-CE1 sont allés visiter l'exposition de Gérard Cambon à la médiathèque d'Argentan.

- Saison culturelle

Les classes de CE1-CE2 et CM1-CM2 n'ont pas pu voir l'un des spectacles prévus car il a été annulé. Le remboursement a été versé à la coopérative scolaire.

Les élèves de maternelle ont vu « Couac » le 24 avril et les CP-CE1-CE2 « Pss Pss » le 27 mai.

- Natation

Le cycle natation est terminé. Les élèves de GS-CP-CE1 ont pu bénéficier de 10 séances au lieu de 11. Une séance a été annulée, une enseignante étant absente et non remplacée. Dans l'ensemble, cette activité est bénéfique et les élèves ont bien progressé au cours du cycle. L'an prochain, il se peut que les GS ne puissent pas bénéficier de cette activité.

- Sortie au zoo de Cerza

Cette sortie s'est révélée un peu courte sur une journée de classe, étant donné le temps de transport (environ 1h30). Après une petite visite le matin, tout le monde s'est retrouvé pour pique-niquer à l'abri le midi.

L'après-midi, chaque classe a pu bénéficier d'une animation :

- Qui mange quoi ? (CP-CE1)
- A plumes, à poils, à écailles (Maternelle)
- Les carnivores européens (CE1-CE2)
- L'arbre de l'évolution (CM)

Les animateurs ont su intéresser leur public et les enfants ont bien retenu ce qu'ils ont appris.

Le coût total de cette sortie est de 1398 euros. Une participation des parents de 5 euros par enfant a été demandée. Le reste a été financé par la coopérative scolaire avec l'aide de l'association des copains et copines qui a versé une subvention supplémentaire de 500 euros, portant à 3900 euros son aide financière pour l'année.

- Fête de l'école

Elle aura lieu le 28 juin à partir de 14h00. L'association des copains et copines se charge de son organisation. Les classes présenteront des chants et des danses dans le courant de l'après-midi.

- Journée USEP

Elle sera organisée le lundi 30 juin. Quelques parents se sont portés volontaires pour aider à encadrer les différents ateliers. Le matin, les élèves se mesureront amicalement à leurs camarades en course, saut et lancer. L'après-midi, ils pourront découvrir différents sports (thèque, tchoukball, tennis, relais) ou pour les maternelles des jeux collectifs.

Le midi, tous pique-niqueront ensemble et un goûter sera offert aux élèves à l'issue de cette journée.

2. Préparation de la rentrée

Personnel

A la rentrée, Mme DE VYLDER laissera son poste à Mme BOUTRY, Professeur des Ecoles Stagiaire à temps plein. Mme BANSARD quittera également l'école pour aller enseigner dans le Calvados. L'enseignant assurant la décharge de direction ne devrait pas être connu avant le 10 juillet.

En ce qui concerne le personnel de service, quelques changements sont à prévoir. Les attributions de postes ne sont pas encore faites.

Effectifs

Les prévisions pour la rentrée sont les suivantes :

TPS	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	Total
5	14	11	18	19	12	12	10	14	115
maternelle : 48 élèves				élémentaire : 67 élèves					

La répartition envisagée en classes (sous réserve de modification importante des effectifs) est la suivante :

Mme GERMAIN			Mme LERMIER		M. THIEUW	Mme BOUTRY		Mme DOZIAS	
TPS	PS	MS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
5	14	6	5	18	19	12	12	10	14
25 élèves			23 élèves		19 élèves	24 élèves		24 élèves	

La compétence scolaire ayant été transférée à Argentan Intercom, les élèves de GS doivent être à nouveau inscrits pour leur entrée au CP. Un dossier a été remis aux parents. Pour les élèves hors commune, une demande de dérogation doit également être faite.

Les listes de fournitures seront distribuées avant le départ en vacances et publiées sur le site de l'école.

Réforme des rythmes scolaires

Dès la rentrée, l'école appliquera les nouveaux horaires suivants :

lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi
9h00-12h00	9h00-12h00	9h00-12h00	9h00-12h00	9h00-12h00
13h30-16h00	13h30-15h00		13h30-16h00	13h30-16h00
16h00-16h30 APC/TAP	15h00-16h30 TAP		16h00-16h30 APC/TAP	16h00-16h30 TAP

Des réunions du groupe pédagogique et opérationnel ont commencé à avoir lieu dans les différentes écoles de la communauté de communes. Ces réunions regroupent la coordinatrice d'Argentan Intercom, la représentante de la Ligue de l'Enseignement, l'élu référent (M. GREARD), le directeur de l'école et les représentants des parents d'élèves.

Une réunion publique d'information destinée aux parents se tiendra le 30 juin à 20h00 à l'Espace René Cassin d'Argentan.

Les parents devront prochainement remplir une fiche d'inscription aux TAP (Temps d'Activités Périscolaires) en précisant les jours auxquels leur enfant y sera présent. Le contenu des ateliers ne sera connu qu'à la rentrée. Dans un premier temps, les enfants pourront découvrir les différentes activités proposées avant de faire leur choix pour le reste de la période courant jusqu'à décembre. Les parents pourront alors modifier les temps de présence de leur enfant pour le restant de l'année. Les enfants changeront d'activité à chaque période.

Un animateur référent sera nommé pour l'école ainsi qu'un référent pour chaque groupe. Le taux d'encadrement est d'un animateur pour 14 élèves de moins de 6 ans ou pour 18 élèves de plus de 6 ans.

Les lieux utilisés pendant les activités périscolaires seront trois classes de l'école ainsi que la nouvelle garderie sous convention avec la commune de Sarceaux. Certaines activités auront également lieu en extérieur et il peut être envisagé que dans certains cas, le mardi, les enfants puissent se rendre à Argentan en bus.

Les lundis, jeudis et vendredis, sur le créneau de 16h00 à 16h30, les enfants auront le choix entre une activité animée en classe, une activité animée en extérieur et un coin autonome en classe. L'animateur référent passera chercher dans les classes les élèves de son groupe.

Le mardi, une récréation aura lieu à 15h00 avant la répartition dans les différents ateliers.

Les APC (Activités Pédagogiques Complémentaires) concerneront un public ciblé. Les enseignants prendront en charge un petit groupe d'élèves en parallèle aux ateliers périscolaires, le lundi et le jeudi de 16h00 à 16h30. Le contenu des APC reste à définir.

La sortie du mercredi à 12h00 pose problème à quelques parents qui ne sont pas en mesure de venir chercher leur enfant à cette heure. Argentan Intercom envisage de proposer une demi-heure de garderie.

3. Travaux et investissements

Les services techniques d'Argentan Intercom ont fait un état des lieux et noté les travaux à prévoir prochainement : Clôtures, lignes à repeindre, portail qui coince, porte arrière de la maternelle défectueuse, panneaux de basket à contrôler. De même, le service informatique est venu faire le point sur le matériel présent à l'école, aussi bien les ordinateurs que le photocopieur.

Pour le moment, aucune décision n'a été prise en ce qui concerne les investissements prioritaires. De même le budget de fonctionnement n'est pas connu mais on peut se baser sur le précédent.